

Programme



Conférence « Arrêtons de brûler nos déchets verts »

Chacun de nous peut agir et proposer des solutions pour ne plus brûler les déchets verts, une pratique, interdite, nocive pour la qualité de l'air et pour notre santé.

Citoyens, associations de quartiers, de riverains, venez échanger avec Air PACA, association agréée de surveillance de la qualité de l'air, et les acteurs du territoire sur les solutions alternatives au brûlage des déchets verts.

Participez à l'une des 5 conférences « Arrêtons de brûler nos déchets verts » pour découvrir les bonnes pratiques et les solutions alternatives au brûlage des déchets verts.

Mercredi 21 septembre 2016

- **Avignon** (Vaucluse) – Chambre d'agriculture - Agroparc – 97 chemin des Meinajaries - 17h30-19h30
- **Correns** (Var) - Fort Gibron – salle Louis Soldner - impasse du Collet - 17h30-19h30
- **Gap** (Hautes-Alpes) - Amphithéâtre du pôle universitaire - 2 rue Bayard - 17h00-19h00
- **Mouans-Sartoux** (Alpes-Maritimes) – Château à côté de la mairie – 17h30-19h30



Judi 22 septembre 2016

Aix/Puyricard (Bouches-du-Rhône) – Mairie annexe - Salle des mariages – 3 chemin du Castellas - 17h30-19h30

Programme de la soirée :

- Pourquoi le brûlage des déchets verts est interdit ?
- Quels impacts sur mon air et ma santé ?
- Comment éliminer mes déchets verts ?
- Quelles solutions sur mon territoire ?

Retour sur la JNQA

A. En images



Fort Gibron, Correns



Château, Mouans-Sartoux



Salle des mariages, Aix-Puyricard



Chambre d'agriculture, Avignon



Pôle universitaire, Gap

B. En chiffre

Plus de 110 personnes (grand public, élus, médias...) ont assisté aux conférences « Arrêtons de brûler nos déchets verts » organisées dans 5 villes de la région PACA.

Chaque conférence a accueilli des intervenants extérieurs (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Agence Régionale de Santé, syndicat mixte ou entreprises pour la valorisation des déchets, collectivités...). Selon les intervenants extérieurs, certaines parties de la présentation ont été plus développées que d'autres.

C. Dans la presse

En amont, plus de 8 articles sur les conférences et des articles sur le brûlage :

- France 3 web
- La Provence
- La Marseillaise
- Var Matin
- Nice Matin
- Le Dauphiné libéré
- Midi Libre
- Radio Dialogue
- ...

Source : LE DAUPHINE LIBERE, lundi 19 septembre 2016

En aval, plus de 5 articles sur les conférences :

- Dauphiné Libéré, Vaucluse
- Dauphiné Libéré, Gap
- Vaucluse Matin
- Nice Matin
- Var Matin

AVIGNON - 2E JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR Brûler les déchets verts, une très mauvaise habitude...



L'association Air PACA a organisé une conférence à la Chambre d'Agriculture de Vaucluse sur le thème "Arrêtons de brûler nos déchets verts".



Avignon

Conférence à l'occasion de la 2e journée nationale de la qualité de l'air. Mercredi, à l'occasion de la 2e journée nationale de la qualité de l'air, l'association Air PACA a organisé une conférence à la Chambre d'Agriculture de Vaucluse à Avignon sur le thème "Arrêtons de brûler nos déchets verts".

Cette journée voulue par le réseau national des associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air avait pour mission de sensibiliser le public et de faire prendre conscience à chacun de l'impact sur la santé de la qualité de l'air. L'ARS (agence régionale de la santé) est intervenue sur la partie sanitaire et le Grand Avignon a donné des précisions sur sa gestion de ses déchets. Le SITA Méditerranée qui collecte, tri et valorise les déchets ménagers d'Avignon a expliqué le procédé industriel de compostage. Air PACA qui a animé cette conférence a amené des informations sur la partie qualité de l'air et sur les dangers des brûlages des déchets verts ainsi que de la réglementation s'y rapportant.

Publié le 25/09/2016 à 06:00 | Vu 7 fois

> Restez alerté au quotidien, abonnez-vous gratuitement à notre alerte info, cliquez-ici

Source : ledauphine.com

ENVIRONNEMENT | Air Paca donnait une conférence à l'occasion de la Journée mondiale de la qualité de l'air Pollution aux particules : Gap n'est pas épargné

Les interventions d'Air Paca dans notre département ne sont pas si fréquentes. Ainsi la conférence donnée à l'occasion de la Journée mondiale de la qualité de l'air, mercredi dernier, piquait-elle la curiosité du public.

Sébastien Mathiot, référent d'Air Paca pour les deux départements Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes, est intervenu sur la question du brûlage des déchets. Ses propos ont été complétés par Sophie Avy, ingénieure de l'Agence régionale de santé, et Daniel Discours, directeur départemental des territoires (DDT).

Brûler ses déchets : une très mauvaise habitude pour la santé. Air Paca évalue l'exposition des populations, prévoit et surveille la qualité de l'air pour permettre aux autorités et à chacun d'agir. Cette surveillance est basée sur des exigences réglementaires et les

attentes sanitaires locales. C'est sur le brûlage des déchets qu'est intervenu Sébastien Mathiot. « Petit sujet ? Pas si anodin que cela, il représente des nuisances, fumées, odeurs, pose des problèmes de voisinage, comporte des risques pour la circulation automobile et est facteur d'inconfort. Mais la combustion imparfaite des déchets verts est aussi un problème réel pour la qualité de l'air avec l'émission de particules HAP », a-t-il expliqué.

Et Gap, avec son environnement rural, n'est pas préservé à l'égard de ces émissions, avec de plus un effet "vallée" qui maintient les émissions plus longtemps qu'ailleurs. Sophie Avy a décrit les conséquences de la pollution atmosphérique : réactions inflammatoires, maladies cardio-respiratoires, cancers. Les dégâts dus à cette pollution sont estimés à 400 000 morts par an en France. « La poste

moyenne d'espérance de vie liée à la pollution particulaire est d'environ huit mois par personne en France » a indiqué l'ingénieure.

Daniel Discours, référent à la DDT, a rappelé l'interdiction générale du brûlage des déchets verts prévue par le règlement sanitaire départemental. Une interdiction diversement appliquée par les maires, même si « on assiste à une progression de son efficacité avec la mise en place de déchèteries dans les communes ». Toutefois, l'agriculture n'est pas soumise à cette interdiction, et l'éco-brûlage est une tradition inscrite dans la culture rurale qui reste très pratiquée, de même que le brûlage à l'occasion de débroussaillages. Les solutions alternatives - fabrication de compost, broyage des branchages, élimination en déchèterie - gagnent tout de même du terrain, notamment chez les particuliers.



Sébastien Mathiot d'Air Paca (au premier plan) et Daniel Discours, de la Direction départementale des territoires.

Brûler 50 kilos de déchets verts émet autant de particules que 18 400 km parcourus par une voiture à essence récente

Les principaux polluants de l'air

- Ozone (O₃) : issu de réactions chimiques complexes entre polluants sous l'effet du rayonnement solaire. Fréquent en été.

- Particules fines : issues de la combustion d'énergies fossiles et de bois, émis par diverses activités - le brûla-

ge des déchets, l'éco-brûlage, l'automobile et le chauffage domestique.

- Oxyde d'azote (NOx) : émis par le trafic routier et les installations de combustion.

- Déchets verts : les chiffres qui fichent
- 165 kg de déchets verts sont produits par personne et

par an.

- Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de poussières que : 18 400 km parcourus par une voiture à essence récente ; 5900 km parcourus avec une voiture diesel récente, trois mois de chauffage au bois d'un pavillon ou avec une chaudière fioul performante.

Les mesures faites en 2015 par Air Paca

- Particules fines, zone urbaine de Gap : 20 microgrammes par m³ par an (ensemble Paca : 23 - valeur limite : 40 microgrammes par m³).

- Dioxydes d'azote, pollution due au trafic routier, zone urbaine de Gap : 21 microgrammes par m³ par an

(ensemble Paca : 30 microgrammes par m³ et par an).

- « Bien que peu touché par la pollution de l'air, le département des Hautes-Alpes est concerné par des problématiques parfois locales liées aux apports d'autres régions (Italie, Grenoble, départements du sud de la région Paca) », remarque Air Paca.

Source : LE DAUPHINE LIBERE, lundi 3 octobre 2016

D. Satisfaction des participants

Les conférences ont été satisfaisantes pour 95 % des participants.

Les présentations ont été intéressantes (56 %), voire très intéressantes (44 %). Les temps d'échange et la durée des conférences ont satisfait 95 % du public.

L'accueil et les lieux ont satisfait 97 % des personnes présentes.

Points forts :

- Les présentations, les échanges
- La diversité des interventions
- Les informations sur la réglementation

Pistes d'amélioration :

- Lister des exemples concrets de traitement des déchets verts
- Organiser la collecte des déchets verts
- Subvention pour la prise en charge des déchets verts
- Information/conférence sur les solutions

Conclusion

Air PACA a innové pour cette deuxième édition de la journée nationale de la qualité de l'air. Plusieurs réunions pour le grand public ont été organisées simultanément sur diverses communes de la région. Plus d'une centaine de personnes y ont participé et ont été sensibilisées à l'impact sur l'air du brûlage des déchets verts.

L'organisation de ces conférences a permis à Air PACA de renforcer les liens avec les collectivités et autres partenaires.

Rendez-vous l'année prochaine, pour la troisième édition !

contact.air@airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06

www.airpaca.org